

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE FÉVRIER 1990

Météorologie

En février, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 6,9 °C, chiffre supérieur de 5,8 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 174 mm de **précipitations** et 111 heures d'**insolation**, représentant respectivement 290 et 118 % des valeurs moyennes de février.

Population

En février, la **population résidente** du canton a augmenté de 1 552 personnes et se chiffre à 381 449 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 1 565 personnes (arrivées dans le canton : 2 811, départs : 1 246), alors que le **mouvement naturel** se solde par une perte de 13 personnes (naissances : 359, décès : 372). En une année, de fin février 1989 à fin février 1990, la population du canton s'est accrue de 1 946 habitants (sans les saisonniers).

Main-d'oeuvre et marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin février, à 98 367 (février 1989 : 95 003), dont 66 660 travailleurs sous permis B et C, 1 138 saisonniers et 30 569 frontaliers. En une année – de fin février 1989 à fin février 1990 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 2 327, celui des frontaliers de 1 031 et celui des saisonniers de 6.

A fin février, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 2 026 (2 015 à fin janvier) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 92 (86 à fin janvier). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 1,2 % (comme en janvier). Quant aux **places vacantes**, 2 811 offres d'emploi à plein temps et 150 à temps partiel ont été annoncées en février (respectivement 2 660 et 119 en janvier).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 189,6 millions de kWh (février 1989 : 188,8 millions de kWh) et celle de **gaz** à 112,2 millions de kWh (février 1989 : 129,5 millions de kWh).

Construction de logements

488 logements, dont 26 villas, ont été **autorisés** en février, contre 62 en février 1989, ce qui porte à 557 le nombre total de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 206 pour la même période de l'année précédente.

216 logements, dont 25 villas, ont été **achevés** en février, contre 64 en février 1989, ce qui porte à 272 le nombre total de logements construits depuis le début de l'année, contre 141 pour la même période de l'année précédente.

. / .



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

Pactes de réserve de propriété

En février ont été enregistrées 83 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2 524 milliers de francs, contre 91 pactes et 2 078 milliers de francs en février 1989.

Transports

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin février 241 678 unités, dont 199 191 autos (février 1989 : 235 110 véhicules et 195 497 autos).

Au titre du trafic commercial à l'**aéroport de Cointrin**, il a été enregistré durant le mois de février 7 606 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 485 601 passagers, contre 7 440 mouvements d'appareils et 480 709 passagers en février 1989.

Tourisme

En janvier, 64 908 **hôtes** (60 109 en janvier 1989), dont 54 621 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 154 965, contre 136 533 en janvier 1989.

Indice genevois des prix à la consommation

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en février une hausse de 0,1 % et se fixe à 123,6 points. En douze mois, il a augmenté de 3,9 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 152,0 points en février.

Poursuites et faillites

En février, 8 958 réquisitions de poursuite (8 918 en février 1989) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 54 séquestres (53 en février 1989).